

Décision

Générale

colonial

Décision n° 50-417-1931 Indemnité.

n° 50-417-1931

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
11 août 1931

Numéro JO
n° 417 du 31/08/1931

Date du numéro
31 août 1931

TEXTE INTÉGRAL

11 août 1931, l'indemnité de fonctions du chef du cabinet du Gouverneur est portée de 4.000 à 6.000 francs par an, à compter du 1 janvier 1931.